



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS

## TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTÉ

16 au 17 Décembre 2016

Poitiers (86)

Complexe Sportif Universitaire GU3 - Bât C7

Entrée libre et gratuite



# Sommaire

---

Mot d'accueil	<b>3</b>
Bienvenue à Poitiers	<b>4</b>
Le Comité d'Organisation Local	<b>5</b>
Le Programme prévisionnel	<b>6</b>
Informations générales	<b>7</b>
Précisions techniques	<b>9</b>
Fiche association	<b>13</b>
Fiche engagement	<b>14</b>
Demande de dérogation	<b>17</b>
Autorisation médicale	<b>18</b>
Fiche récapitulative	<b>19</b>
Plan d'accès	<b>20</b>
Contacts Commission Sportive Tennis de Table FFSA	<b>21</b>
Hébergement	<b>22</b>

## Mot d'accueil

---



**M**esdames, Messieurs,

La Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes est heureuse de vous accueillir à Poitiers pour le Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté 2016. Du 16 au 17 décembre 2016, vous allez rejoindre environ 200 sportifs et 50 accompagnateurs attendus pour disputer cette compétition.

Membres du Comité Local d'Organisation, bénévoles et partenaires mettent tout en œuvre pour que ces journées soient une vraie fête, et que vous partagiez collectivement le plaisir de vivre cette aventure sportive et humaine.

Je tiens à remercier pour leur soutien et leur engagement nos principaux partenaires : Grand-Poitiers et l'Université de Poitiers pour la mise à disposition du Bât C7 - Allée Jean Monnet à Poitiers et son aide logistique. Ainsi que les commissions techniques du Sport Adapté qui seront présentes pour l'arbitrage et l'organisation sportive.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui se mobilisent pour vous accueillir. Ils sont le signe de l'augmentation de la pratique du Tennis de Table au sein des structures du Sport Adapté comme au sein des clubs.

Je tiens aussi à préciser qu'historiquement la Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes présente des champions en Tennis de Table au niveau National, International et Paralympique issus de notre région.

L'ensemble des élus du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes se joint à moi pour vous souhaiter de profiter pleinement de ce Championnat de France des Régions, en sachant conjuguer esprit de compétition, respect de l'adversaire et plaisir du partage et de la rencontre.

**Guillem Texier**

Président du COL  
Président par intérim Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes

## Bienvenue à Poitiers

Poitiers est le chef-lieu du département de la Vienne et la capitale de la région Poitou-Charentes. Son agglomération profite d'une situation géographique favorable. Située sur l'axe Paris-Bordeaux, Poitiers est à un peu plus d'une heure en TGV de la capitale.



Capitale régionale, ville universitaire, elle porte la marque de son passé très riche. Cette ville associe taille humaine et services de haut niveau. Qu'il s'agisse d'enseignement, de culture, de loisirs, de patrimoine ou d'environnement, Poitiers offre un cadre de vie de grande qualité.

Poitiers est reconnue comme une ville dynamique et agréable.

### A découvrir au gré des rues et places animées :

- ❖ L'église Notre-Dame-la-Grande (11<sup>e</sup> – 12<sup>e</sup> siècle) : elle s'admire de jour comme de nuit. sa pierre immaculée sous le soleil laisse découvrir la finesse et le détail de ses sculptures romanes. Les soirs d'été et lors des congés de Noël, vous serez séduits par la magie de ses Polychromies.
- ❖ La Cathédrale Saint-Pierre (12<sup>e</sup> – 13<sup>e</sup> siècle) : orgues de François-Henri Clicquot posées au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- ❖ Le Baptistère Saint-Jean (5<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> siècle) : considéré comme l'un des plus anciens témoignages de la Gaule chrétienne.
- ❖ Le Palais de Justice (12<sup>e</sup> – 14<sup>e</sup> siècle) : ancienne résidence des Comtes du Poitou-Ducs d'Aquitaine.
- ❖ L'Eglise Saint-Hilaire-le-Grand : inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco dans le cadre des chemins de Saint-Jacques.
- ❖ L'Eglise Sainte-Radegonde (11<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle) : une des églises les plus anciennes de Poitiers.



- ❖ Pour la détente : le Parc de Blossac, le Jardin des Plantes, la Promenade du Pré l'Abbesse.
- ❖ A voir aussi : le Musée Sainte-Croix, l'Espace Mendès France. Poitiers se situe à 10km du Futuroscope.



## Le Comité d'organisation Local

### Président du COL

**Guillem TEXIER**

(Président intérim Ligue sport Adapté Poitou-Charentes)

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Yann MEHEUX-DRIANO
Secrétaire général	Christian GENRE
Commission Coordination	Guillem TEXIER – Emilie LEBERT
Commission Sportive	Guillem TEXIER – Emilie LEBERT
Commission Logistique	Anny PEREIRA LEAL – Camille FILLOL
Commission Médicale	Yves DRAPEAU
Commission Hébergement / Restauration	Anny PEREIRA LEAL – Guillaume BESNAULT
Commission Communication	Christian GENRE – Camille FILLOL
Commission Partenariats / Subventions	Yann MEHEUX-DRIANO – Emilie LEBERT
Commission Inscription	Christian GENRE – Laurence POUZET
Commission Développement Durable	Guillem TEXIER – Guillaume BESNAULT

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Tennis de Table FFSA	Yves DRAPEAU
Directeur Technique Fédéral du championnat	Yves DRAPEAU
Directeur Sportif Fédéral Tennis de Table FFSA	Hervé SOULARD



**COL Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes  
Championnat de France des Régions Tennis de Table  
Sport Adapté 2016 :**

**Allée Jean Monnet (Bât C3) 86000 Poitiers  
05.86.28.00.25 / cfrttsa2016@gmail.com**

# Le Programme prévisionnel

---

## Vendredi 16 décembre 2016

10h00 - 12h00	Accueil des délégations <b>Complexe sportif universitaire GU3 – Bât C7</b> Echauffement
11h30 - 12h30	Réunion des Arbitres
11h45 - 13h15	Repas
13h30 - 14h00	Echauffement
13h30 - 14h00	<b>Réunion des entraîneurs et dirigeants</b>
14h00 - 19h00	Compétition
20h00 - 23h00	<b>Repas Gala</b> Restaurant Universitaire (RU) Rabelais 5 rue de la Devinière

## Samedi 17 décembre 2016

10h00 – 10h30	Echauffement – <b>Réunion Entraîneurs Information</b> Commission CNTTSA
10h30 - 12h30	Compétition
12h30 - 13h30	Repas au RU
14h00- 16h30	Suite et fin des compétitions
17h00	<b>Remise des récompenses</b>  <b>Distribution paniers pique-nique</b>

*Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.*

# Informations générales

---



Les dossiers devront impérativement être retournés avant :  
**le vendredi 11 Novembre 2016.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera :

**Le vendredi 16 décembre 2016 de 10h à 12h00**  
**Complexe sportif universitaire GU3 – Bât C7**  
**(3 Allée Jean Monnet - 86000 POITIERS)**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

**Sans présentation des licences compétitives, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat. Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence, aucune réclamation ne sera autorisée, l'accès à la zone de pratique se verra refusé.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication du Tennis de Table en compétition.**

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

**Les déjeuners** (vendredi et samedi) seront servis de **11h45 à 13h30** et le **dîner de gala** (vendredi soir) de **20h à 23h**. Ils auront lieu au :

**Restaurant Universitaire Rabelais à Poitiers**  
**5 rue de la Devinière**

**Les paniers repas (dîner du samedi)** seront distribués **à partir de 16h** le samedi 17 Décembre 2016 au Complexe sportif universitaire GU3-Bât C7 (3 Allée Jean Monnet - 86000 POITIERS).

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

L'organisation n'assurera aucun transport. Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.

## Assurance

Il est important que **vous soyez personnellement assuré pour les risques liés à cette compétition**.



## Précisions techniques

---

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au Championnat de France des Régions de Tennis de Table Sport Adapté seront appliquées. Le règlement de Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives – documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury souverain sera présent sur la compétition. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Directeur Sportif Fédéral FFSA qui réunira le jury.

2 juges arbitres seront responsables du déroulement de la compétition. Une équipe de 25 arbitres diplômés seront présents sur la compétition.

### Modalités d'inscription

Le Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté relève du règlement Tennis de Table FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France des Régions Tennis de Table FFSA, les sportifs ayant **une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

**Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.**

Pour la participation au Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat régional de la FFSA ;**  
**Les résultats officiels du championnat régional auquel les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 17 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le Directeur Sportif Fédéral – **Hervé Soulard** ([herve-soulard@orange.fr](mailto:herve-soulard@orange.fr)) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la Commission Tennis de Table FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 11 novembre 2016**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 11 novembre 2016 (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

## Engagements

Il s'agit d'une compétition ouverte aux séniors dames et messieurs (ouvertes dès juniors jusqu'aux vétérans).

Le responsable de l'équipe doit communiquer sur la fiche d'inscription :

- ❖ le nom,
- ❖ le prénom,
- ❖ la date de naissance,
- ❖ le numéro de licence de chaque participant.

## Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le Directeur Sportif Fédéral Tennis de Table - Hervé SOULARD - est programmée le :

**Vendredi 16 décembre 2016 à 13h30 au Complexe Sportif Universitaire GU3 – Bât C7  
(3 Allée Jean Monnet - 86000 Poitiers)**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération.

## Règlementation

### **6 tableaux sont proposés :**

- ❖ D1 séniors messieurs - formule «4 simples 1 double»
- ❖ D1 séniors dames - formule «4 simples 1 double»
- ❖ D2 séniors messieurs - formule «5 simples»
- ❖ D2 séniors dames - formule «5 simples»
- ❖ D3 séniors messieurs - formule «5 simples»
- ❖ D3 séniors dames - formule «5 simples»

### **Chaque équipe peut être composée :**

- ❖ de 2 à 4 joueurs en D1 messieurs et D1 dames
- ❖ de 3 à 4 joueurs en D2 messieurs et D2 dames
- ❖ de 3 à 4 joueurs en D3 messieurs et D3 dames

### **Qualification**

Ces épreuves sont disputées entre les équipes sélectionnées de chaque Ligue Sport Adapté :

- ❖ Les joueuses et joueurs sélectionnés doivent être licenciés, à la date limite des engagements, dans une association affiliée par la ligue représentée (saison 2016-2017).
- ❖ Les joueuses et joueurs sélectionnés ne peuvent participer que dans un seul tableau.
- ❖ Le premier et le deuxième de chaque poule disputent le tableau principal (classement intégral). Le troisième et le quatrième de chaque poule disputent les parties de classement. Suivant le nombre d'équipes engagées, le troisième peut être repêché pour le tableau principal.

### **Classification des joueurs**

Afin d'harmoniser au mieux les compétitions et confrontations, et dans l'intérêt de tous, la Commission Sportive Nationale de Tennis de Table de la FFSA peut, quand cela est nécessaire, reclasser un joueur ou une joueuse dans la division qui lui sera la plus adaptée. Cette classification sera effectuée après observation(s) des membres de la CSN Tennis de table.

- Joueurs et joueuses D3

Joueur ou joueuse qui est dans la simple remise en jeu de la balle. Il ou elle s'applique à remettre la balle en restant centré sur son action et moins celle de l'adversaire. Il a peu ou pas de stratégie. La gestuelle est simple sans utilisation « désirée » des effets.

- Joueurs et joueuses de D2

Joueur ou joueuse qui commence à mettre en place des stratégies, droite/gauche, court/long, suivant le placement ou la difficulté repérée de l'adversaire. Il a des difficultés dans la lecture des effets mais il peut en produire avec des techniques simples en coup droit et/ou revers.

- Joueurs et joueuses de D1

Joueur ou joueuse qui est capable de mettre en place des stratégies et des actions élaborées sur la balle : rotation, vitesse, placement et trajectoire.

**Les joueurs doivent être classés et engagés dans les divisions selon ces critères.**

### Division 1 formule « Coupe Davis »

Toutes les parties se jouent en 3 manches gagnantes.

- ❖ 2 équipes de 2 à 4 joueurs se rencontrent
  - ❖ Les joueurs de la première équipe se placent en A et B (et double)
  - ❖ Les joueurs de la deuxième équipe se placent en X et Y (et double)
  - ❖ Les placements sont libres
- 
- ❖ 1<sup>er</sup> match : A rencontre X                      2<sup>ème</sup> match : B rencontre Y
  - ❖ 3<sup>ème</sup> match : double (Il peut être joué par 1 ou 2 nouveaux joueurs)
  - ❖ 4<sup>ème</sup> match : A rencontre Y                      5<sup>ème</sup> match : B rencontre X

Le match est remporté par l'équipe qui a 3 points (1 point par victoire).

### Division 2 et 3 Formule « 5 simples »

Toutes les parties se jouent en 3 manches gagnantes.

- 2 équipes de 3 joueurs se rencontrent
  - Les joueurs de la première équipe se placent en A, B et C
  - Les joueurs de la deuxième équipe se placent en X, Y et Z
  - Les placements sont libres
- 
- 1<sup>er</sup> match : A rencontre X                      2<sup>ème</sup> match : B rencontre Y                      3<sup>ème</sup> match : C rencontre Z
  - 4<sup>ème</sup> match : A rencontre Y                      5<sup>ème</sup> match : B rencontre X

### Tirage au sort du choix des lettres avant une rencontre

Les capitaines des équipes de la rencontre sont tenus d'être présents au lieu prévu pour le tirage au sort, un quart d'heure avant l'heure fixée pour le début de la rencontre. En cas d'absence d'un capitaine, le choix est donné au capitaine présent.

### Récompenses

Le challenge des régions sera décerné à la Ligue obtenant les meilleurs résultats, en comptabilisant le classement de toutes ses équipes présentes.



# FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **11 novembre 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes  
 Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté  
 6 Allée Jean Monnet (Bât C3) 86000 Poitiers  
 05.86.28.00.25 / cfrttsa2016@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :		
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :		
Tél. :	Fax :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT	TAILLE TEE-SHIRTS
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec repas (du vendredi midi au samedi soir)	<b>85€</b>			S M L XL XXL
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec repas (du vendredi midi au samedi soir)	<b>65€</b>			S M L XL XXL
<b>Formule 3--Sportif et Encadrant</b> Inscription au championnat avec uniquement le repas de Gala	<b>50€</b>			S M L XL XXL
<b>Formule 4--Sportif et Encadrant</b> Inscription au championnat (uniquement frais d'inscription)	<b>30€</b>			S M L XL XXL
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>	S M L XL XXL

ci-joint un chèque du règlement complet de l'engagement de l'association d'un montant de .....€,

banque ....., N° de chèque .....

Signature

Date



# FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE - D1

A renvoyer au COL avant le 11 novembre 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes

Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté

6 Allée Jean Monnet (Bât C3) 86000 Poitiers

05.86.28.00.25 / cfrttsa2016@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.**

**Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table Sport Adapté.

<p><b><u>Signature du Président :</u></b></p>     <p><b>Visa du Département</b></p>
--

<p><b><u>Signature du Président :</u></b></p>     <p><b>Visa de la Région</b></p>
--

**Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :**



## FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE – D2

A renvoyer au COL avant le 11 novembre 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes

Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté

6 Allée Jean Monnet (Bât C3) 86000 Poitiers

05.86.28.00.25 / cfrttsa2016@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FTT	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FTT	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table Sport Adapté.

<p><u>Signature du Président :</u></p>     <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>     <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



# FICHE ENGAGEMENT PAR EQUIPE – D3

A renvoyer au COL avant le 11 novembre 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes

Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté

6 Allée Jean Monnet (Bât C3) 86000 Poitiers

05.86.28.00.25 / cfrttsa2016@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						

**Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.**

**Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17.**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis de Table Sport Adapté.

<p><u>Signature du Président :</u></p>    <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>    <p>Visa de la Région</p>
--

**Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :**

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) ..... **représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif du DSF**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

---

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

Signature

## Fiche récapitulative

---

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL Ligue Sport Adapté Poitou-Charentes**  
**Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté**  
**6 Allée Jean Monnet (Bât C3) 86000 Poitiers**  
**05.86.28.00.25 / cfrttsa2016@gmail.com**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le 11 Novembre 2016 :**

La fiche d'inscription « Association »

- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

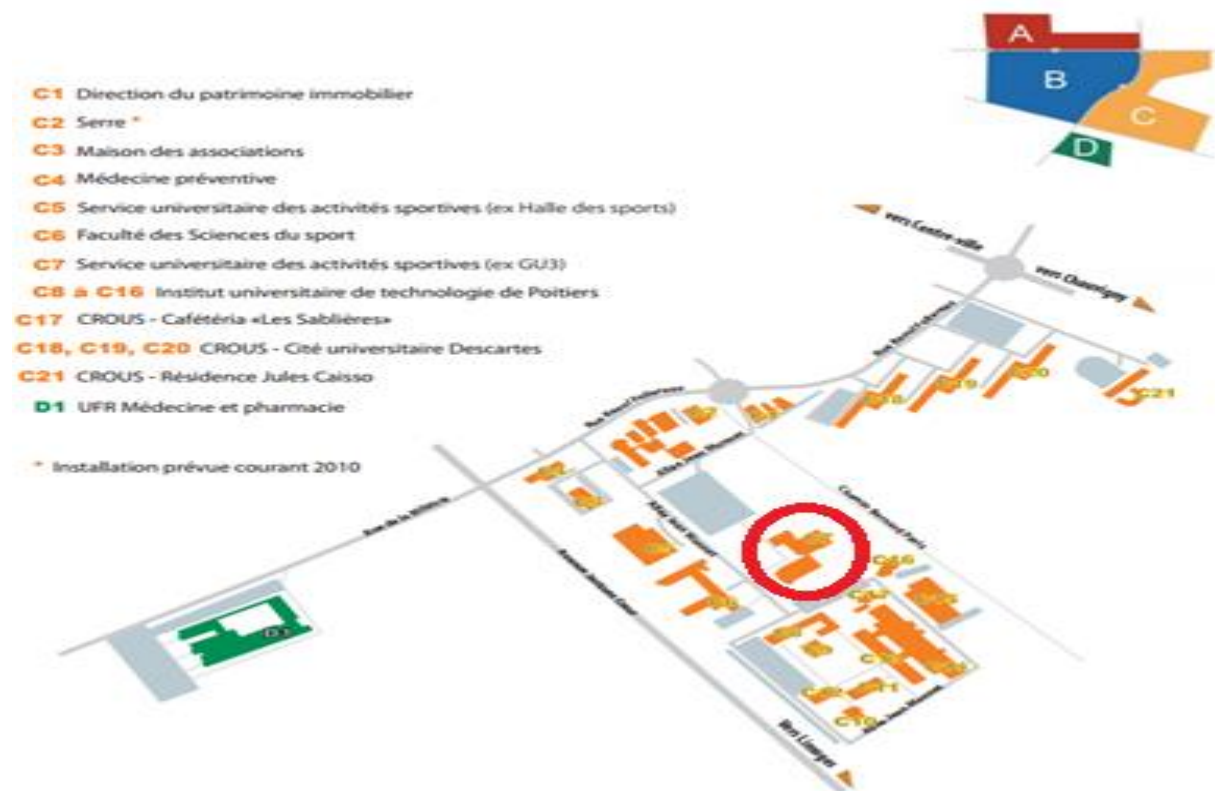
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès



## Plan du campus - zones C et D





## Contacts Commission Tennis de Table FFSA

---

Hervé SOULARD – Directeur Sportif Fédéral Tennis de Table

Tél. : 06 42 33 20 25

@ : [herve-soulard@orange.fr](mailto:herve-soulard@orange.fr)

Samuel CREON – Organisation sportives des championnats de France

Tél. : 06.08.22.79.89

@ : [sam.creon@orange.fr](mailto:sam.creon@orange.fr)

Claude RAECKELBOOM – Arbitrage – Règlementation - Formation

Tél. : 06.84.11.37.27

@ : [clauderaeckelboom@wanadoo.fr](mailto:clauderaeckelboom@wanadoo.fr)

Adrien DODU – Formation – Arbitrage – Organisation des Compétitions

Tél. : 06.13.42.56.15

@ : [adrien-dodu@wanadoo.fr](mailto:adrien-dodu@wanadoo.fr)

Véronique TRICON – Suivi sportif

Tél. : 06.28.32.35.39

@ : [veronique.tricon@ffsa.asso.fr](mailto:veronique.tricon@ffsa.asso.fr)

Yves DRAPEAU – Cadre Technique Fédéral en charge du tennis de table

Tél. : 06.22.02.03.52

@ : [y.drapeau@ffsa.asso.fr](mailto:y.drapeau@ffsa.asso.fr)

Responsable des championnats nationaux FFSA

Céline MASSANET

Tél. : 01 42 73 90 08

@ : [celine.massanet@ffsa.asso.fr](mailto:celine.massanet@ffsa.asso.fr)

## Hébergement

NOM	COORDONNEES	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>Hôtel Mac Bed</b> ★	Adresse : Pôle République 1 – 34, rue des Entrepreneurs 86000 POITIERS Tél : 05.49.88.37.00	Chambre simple : 43 € Chambre double : 49,50 € Chambre triple : 55,50 € Petit déjeuner : 5,50 €	13 km
<b>Hôtel Come Inn</b> ★★	Adresse : Pôle République II – 13,rue Albin Haller 86000 POITIERS Tél : 05.49.88.42.42	Chambre simple : de 43 € à 52 € Chambre double : de 49 € à 65 € Chambre triple : de 57 € à 78 € Familiale : de 74 € à 80 € Communicante : de 106 € à 139 € Petit déjeuner adulte : 8 €	12 km
<b>Pictav Hôtel</b>	Adresse : 131, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél : 09.83.06.47.28	Chambre simple ou double : 38 € Chambre triple : 44 € Petit déjeuner adulte : 6 €	7 km
<b>Hôtel Regina</b>	Adresse : 149, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél : 05.49.58.20.38	Chambre simple : 45 € Petit déjeuner : 6 €	7 km
<b>Hôtel Central</b> ★★	Adresse : 35, place du Maréchal Leclerc 86000 POITIERS Tél : 05.49.01.79.79	Chambre simple : 56 € Chambre double : 67 € Chambre triple : 83 € Familiale : 93 € Petit déjeuner : 7,80 €	5 km
<b>Hôtel Formule 1 Poitiers Sud</b> ★	Adresse : Chemin de la Paillerie 86000 POITIERS Tél : 08.91.70.53.57	Chambre simple, double ou triple : de 29 € à 33 € Petit déjeuner : 2,99 €	8 km
<b>ACE Hôtel</b> ★★	ZAC du Pâtis – Rue de la Maison Coupée 86000 POITIERS Tél : 05.49.00.48.48	Chambre simple (1 à 2 personnes) : de 48 € à 55 € Chambre pour 3 personnes : 55 € Chambre pour 4 personnes : 65 € Petit déjeuner : 6,70 €	2 km
<b>Hôtel La Petite Villette</b>	Adresse : 14, boulevard de l'Abbé Frémont 86000 POITIERS Tél : 05.49.41.41.33	Chambre simple : 45 € Petit déjeuner : 5,50 €	7 km
<b>IBIS Budget Poitiers Centre Gare</b> ★★	Adresse : 12, boulevard PontAcharde 86000 POITIERS Tél : 05.49.88.48.18	Chambre simple, double ou triple : de 49 € à 56 € Petit déjeuner : 6,15 €	7 km
<b>IBIS Budget Poitiers Sud</b> ★★	Adresse : Chemin de la Paillerie – Avenue du 8 Mai 1945 86000 POITIERS Tél : 08.92.68.31.16	Chambre simple, double ou triple : de 40 € à 56 € Petit déjeuner : 6,15 €	8 km
<b>Hôtel au Chapon Fin</b> ★★	Adresse : 11, rue Labascles 86000 POITIERS Tél : 05.49.88.02.97	Chambre simple, double ou triple : de 41 € à 59 € Petit déjeuner : 8,50 €	5 km

<b>CLASS Hôtel</b>	Adresse : 2, rue Eugène Chevreul 86000 POITIERS Tél : 05.49.41.55.00	Chambre simple : 38 € Petit déjeuner : 6,30 €	12 km
<b>Inter Hôtel Continental</b> ★★	Adresse : 2, boulevard Solférino 86000 POITIERS Tél : 05.49.37.93.93	Chambre simple : de 58 € à 69 € Chambre double : de 65 € à 76 € Chambre triple : de 80 € à 84 € Petit déjeuner adulte : 9 €	7 km
<b>Citotel Le Plat d'Etain</b> ★★	Adresse : 7, rue du Plat d'Etain 86000 POITIERS Tél : 05.49.41.04.80	Chambre simple : de 51 € à 62 € Chambre double : de 55 € à 72 € Chambre triple : de 78 € à 84 € Familiale (4 personnes) : de 88 € à 98 € Familiale (5 personnes) : de 98 € à 108 € Petit déjeuner : 8,90 € Parking payant : 6 €	8 km
<b>Auberge de Jeunesse</b>	Adresse : 1, allée Roger Tagault 86000 POITIERS Tél : 05 49 30 09 70	Nuit à l'auberge : 15,40 € Petit déjeuner : 4,70 €	7 km
<b>CREPS de Poitiers</b>	Adresse : Château de Boivre 86580 VOUNEUIL SOUS BIARD Tél : 05 49 36 06 00	Gâtine (1 <sup>er</sup> étage du foyer) - La nuit/personne : 16,50 € Aunis Saintonge – La nuit/personne, individuel En chambre double : 14,30 € En chambre double : 10,50 € Angoumois : La nuit/personne, En chambre individuelle : 19,90 € En chambre double : 14,50 € Chambre privilège (Individuel en chambre double) : 29,21 €	20 km



[www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr)

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

## Partenaires institutionnels



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

R É G I O N  
**NOUVELLE AQUITAINE**  
AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES



## Partenaire principal



malakoff médéric

## Fournisseurs officiels



## Partenaires locaux

